

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

FICHE RÉFLEXE N° 4 : RISQUE FEUX DE FORÊT

Qu'est-ce qu'un feu de forêt ?

On parle de feu de forêt lorsqu'un feu démarre en forêt ou se propage en forêt. En plus des forêts au sens strict, les incendies peuvent concerner des formations subforestières de petite taille : le maquis, la garrigue et les landes.

Généralement, les périodes de l'année les plus propices aux feux de forêt sont :

- ↳ L'été car, aux effets conjugués de la sécheresse et d'une faible teneur en eau des sols, viennent s'ajouter les travaux et loisirs en forêt ou à proximité,
- ↳ La sortie de l'hiver, lors de laquelle peuvent avoir lieu des brûlages agricoles alors que la végétation herbacée est sèche.



Pour se déclencher et se propager, le feu a besoin des trois conditions suivantes :

- ↳ **Une source de chaleur (flamme, étincelle)** : très souvent l'homme est à l'origine des feux de forêt par imprudence (travaux agricoles et forestiers, mégots, barbecues, dépôts d'ordures), accident ou malveillance,
- ↳ **Un apport d'oxygène** : le vent qui active la combustion et favorise la dispersion d'éléments incandescents lors d'un incendie,
- ↳ **Un combustible (végétation)** : le risque de feu est plus lié à l'état de la forêt (sécheresse, disposition des différentes strates, état d'entretien, densité, relief, teneur en eau...) qu'à l'essence forestière elle-même (chênes, conifères...).

Un feu peut prendre différentes formes selon les caractéristiques de la végétation et les conditions climatiques dans lesquelles il se développe :



Les feux de sol brûlent la matière organique contenue dans la litière, l'humus ou les tourbières. Alimentés par incandescence avec combustion, leur vitesse de propagation est faible.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE



Les feux de surface brûlent les strates basses de la végétation, c'est-à-dire la partie supérieure de la litière, la strate herbacée et les ligneux bas. Ils se propagent en général par rayonnement et affectent la garrigue ou les landes.



Les feux de cimes brûlent la partie supérieure des arbres (ligneux hauts) et forment une couronne de feu. Ils libèrent en général de grandes quantités d'énergie et leur vitesse de propagation est très élevée. Ils sont d'autant plus intenses et difficiles à contrôler que le vent est fort et le combustible sec.

Le risque feu de forêt dans le département

Les incendies de l'été 2003 (massif du Néron et de Pont-en-Royans) ont révélé l'existence du risque incendie dans le département de l'Isère.

Les services de l'État ont engagé des études afin de connaître, d'une part, l'aléa risque feux de forêt et, d'autre part, les enjeux sur ces secteurs.

Trente-sept communes de l'Isère ont été classées à risque d'incendie de forêt.

Dans ces communes, afin de diminuer le risque d'éclosion d'incendies à l'interface entre l'urbanisation et la forêt, une obligation réglementaire de débroussaillage à proximité des constructions a été mise en place lorsque celles-ci sont situées à moins de deux cents mètres de la forêt.

Depuis 2003, on ne recense pas de feux de forêt de grande surface.

Néanmoins, des feux de végétation importants ont eu lieu (Viriville, en 2011 : 40 ha de broussailles).



CHUZELLES

Dernière mise à jour : 08 juin 2023

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le comportement du citoyen

Avant l'évènement : S'organiser et anticiper	Repérer les chemins d'évacuation, les abris. Prévoir les moyens de lutte (points d'eau, matériels, etc.). Débroussailler autour de la maison. Vérifier l'état des fermetures et de la toiture.
Pendant l'évènement	Si l'on est témoin d'un départ de feu : <ul style="list-style-type: none">- Informer les pompiers.- Si possible attaquer le feu.- Rechercher un abri en fuyant dos au feu.- Respirer à travers un linge humide.- Ne pas sortir de voiture. Dans un bâtiment : <ul style="list-style-type: none">- Ouvrir le portail du terrain.- Fermer les bouteilles de gaz (éloigner celles qui sont à l'extérieur).- Fermer et arroser les volets, les portes et fenêtres.- Occulter les aérations avec des linges humides. Rentrer les tuyaux d'arrosage.
Après l'évènement	Eteindre les foyers résiduels.
Où s'informer pendant le risque	Ecoutez les messages diffusés par les radios ou la télévision : France Bleu Isère (101.8 FM ou 103.9), France Inter (93.5 FM ou 99.8) et France 3.
En savoir plus sur le risque	Consultez les sites suivants : https://www.onf.fr/ https://www.sdis38.fr/